



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

LUNDI 05 JANVIER 2015

PRÉSENTS : HUDRY J. Luc – BOUVERESSE Hervé – CORNOUEIL Serge - DENOUVEAUX Sylvie – BOITEL Marie – DAVAL Patricia – HENRY Aïcha - MARTINATTO Ludivine – LUSSEAU Christophe – DESMARTIN Yves – BONNET André – VADAM Ludwig – QUANTIN Éric – LUCOT Éric – WETZEL Christophe

Secrétaire de séance : Éric LUCOT

I. COMPTE RENDU DU 01 DECEMBRE 2014 :

Monsieur le maire donne lecture du dernier compte rendu. Approuvé à l'unanimité.

II. PREPARATION VŒUX DU MAIRE :

La date retenue est le **17 janvier à 10 h 30** à la salle polyvalente.

Rétrospectives des travaux réalisés et des projets à venir.

Le conseil municipal demande que soit précisé que la cérémonie des vœux du maire est entièrement prise en charge par Monsieur le maire et non sur les deniers communaux.

III. ÉLECTIONS DEPARTEMENTALES :

Elles auront lieu les dimanches **22 et 29 mars 2015**.

Le tableau des permanences est établi.

IV. SALLE POLYVALENTE :

Suite à la réunion prévue avec M. DUCROT, Mme MARTINATTO, M. HUDRY., M. BOUVERESSE, M. CORNOUEIL le règlement de location de la salle a été revu.

La vaisselle a été complétée. Le piano cuisine et le four vont être nettoyés.

Il est précisé que le planning des locations doit être transmis au fur et à mesure à Mme MARTINATTO et en mairie.

V. RIVERAINS MAISONS ROUGES :

Suite à la réception d'un courrier émanant de M. MAHIEUX ET Mme LAPORTE concernant la Sté GDE, le Conseil municipal a décidé de recevoir les riverains de la rue "MAISON ROUGE" le SAMEDI 10 JANVIER à 9 h 30 en mairie afin de donner des informations sur divers points.

M. BOYER, gérant de la société, a également été destinataire d'un courrier de mise en demeure de réalisation des travaux de voirie pour accès à la plate forme de stockage.

Il sera également présent le jour de la réunion.

VI. BATIMENT COMMUNAL :

Le permis de démolir a été accepté. M. Gilles REBILLET sera contacté, un devis lui sera demandé pour la démolition de ce bâtiment ainsi que pour la réalisation des raccordements eau, assainissement...

Un devis est en cours pour un bâtiment bois.

VII. CAMION PIZZA

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail de "TOMTOM PIZZA" qui est satisfait de l'accueil reçu à Évans. Il propose de passer en commune tous les **derniers mardi du mois** à compter de **février**.

Le conseil donne son accord.

Un forfait annuel de 50 € sera demandé pour les frais de fonctionnement.

VIII. TRANSFERTS BAUX AGRICOLES :

M. BONGAIN Patrick en retraite depuis le premier janvier dernier et titulaire d'un bail communal jusqu'au 6/11/2015 désire transférer ce bail à M. LEGAIN.

Le conseil décide de se renseigner sur les modalités précises à respecter et donnera sa réponse lors du prochain conseil municipal. A savoir que d'autres agriculteurs sont sur la commune et que priorité devrait être donnée à ceux-ci.

Le conseil approuve à l'unanimité la location de la parcelle ZH 88 d'une contenance de 29 ares 30 ca au lieu dit « LA FIN BASSE » à M. GUINET Michel à compter du 1^{er} janvier 2015 avec effet rétroactif à cette date.

Le bail est repris sur la base de calcul initial de 300 litres de lait à l'hectare et réactualisé, conformément à la loi, selon les cours en vigueur au jour de l'échéance, fixés par arrêté préfectoral.

Le Preneur s'engage à payer ce fermage à terme avant le 31 DECEMBRE de chaque année auprès de la Trésorerie de DAMPIERRE, agent comptable de la commune.

X. QUESTIONS DIVERSES :

- **JEUDI 29 JANVIER** à 17 h 30 : réunion à la salle des fêtes de DAMPIERRE avec la gendarmerie. A cette occasion, il sera présenté le bilan de l'activité de la communauté de brigades d'Orchamps de l'année écoulée. Cette réunion sera également l'occasion d'un échange autour du thème de la sécurité ou tout autre sujet que les élus désireront aborder.

Une réunion dont la date reste à déterminer sera prévue en Mairie avec Le commandant LALEVEE, l'adjudant GENOD, M. STEFANUTTI, M. BOURDIN.

- DÉCHETTERIE :

Les badges pour l'accès à la déchetterie sont en Mairie.
Une distribution se fera le **samedi 24 janvier** de 9 h à 12 h.
Ils pourront aussi être retirés le 17/01 à l'issue des vœux du Maire.
Tous les badges non distribués après ces dates seront retournés au SICTOM.

- STATION EPURATION :

M. QUANTIN est chargé de mettre en place une benne de tout venant dans le chemin de la station avec l'aide de M. BERNARD.

- BACS À SEL :

Il est rappeler que le sel mis à disposition dans ces bacs doit être utilisé pour la voirie communale et non pas pour un usage personnel dans sa propriété.
M. CORNOUEIL signale le vol d'un bac.
Une commande sera passée pour le remplacement de celui-ci et la mise en place de deux éléments supplémentaires.

- SICTOM :

La demande de pose d'un cadenas sur le bac déchets de la salle polyvalente sera réitérée.
Il est précisé que cette année aucune augmentation de tarifs n'est prévue pour la collecte des ordures ménagères.

- VOIRIE :

M. BOUVERESSE et M. CORNOUEIL rencontreront M. et Mme MARTIN pour les travaux de voirie rue de la citadelle.

- URBANISME :

Il est rappelé que les travaux non déclarés à ce jour doivent faire l'objet d'une demande de permis ou de déclaration préalable.
Des dossiers ont été transmis aux personnes concernées. Un dernier avertissement leur sera adressé.

LE MAIRE
J.-Luc HUDRY

